

Le 5 décembre, manifestons pour le droit au travail, à la protection sociale, contre le chômage et la précarité !

Toutes les semaines, un nouveau plan de licenciements est annoncé, venant s'ajouter aux centaines de milliers d'emplois déjà détruits. Avant l'annonce du nouveau confinement, l'Unedic prévoyait déjà 670 000 nouveaux inscrits à Pôle emploi fin 2020, pulvérisant la barre des 6 millions de travailleurs inscrits, sans compter le halo du chômage.

Alors que le nombre de chômeurs explose, de grosses entreprises utilisent le coronavirus comme prétexte pour licencier et poursuivre leur course aux profits. Comme hier au nom de la compétitivité, le patronat et son gouvernement font aujourd'hui payer la crise aux travailleurs, à commencer par les plus précaires !

Au lieu de défendre les emplois existants, et de combattre le chômage en partageant le travail, **le gouvernement continue d'abreuver le patronat de centaines de milliards d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales, sans conditions de sauvegarde de l'emploi.**

Au lieu d'assurer une protection sociale à toutes celles et tous ceux qui subissent le chômage et basculent de façon massive vers les minima sociaux et la pauvreté, le gouvernement s'apprête à appliquer sa réforme de l'assurance chômage au 1^{er} avril 2021. Même avec quelques « aménagements », **elle ferait baisser les allocations en moyenne de 22 % et supprimerait complètement toute allocation à des centaines de milliers de travailleurs précaires**, notamment parmi les intérimaires, les saisonniers, les travailleurs précaires des hôtels cafés restaurants, du commerce, du tourisme, etc.

Ce serait la double peine pour les plus jeunes, encore plus touchés par le chômage et la précarité.

Licenciements, chômage, précarité, pauvreté ne sont pourtant pas une fatalité ! Dans le seul secteur de la santé, dans les hôpitaux comme les Ehpad, 400 000 emplois manquent pour remplir les missions, après des années de dégradation du service public.

La relocalisation des emplois en France est une nécessité contre le *dumping* social comme un impératif écologique.

La création d'emplois, leur qualité, l'augmentation des salaires sont possibles avec le partage des richesses.

D'autres choix sont possibles ! Avec la CGT, mobilisons-nous le 5 décembre pour :

- le droit au travail : toute personne a droit à un emploi de son choix ;
- des embauches immédiates dans le privé et le public pour répondre aux besoins ;
- des aides conditionnées à l'arrêt des licenciements, aux embauches, et au développement du droit à la formation ;
- une réduction du temps de travail à 32 heures pour travailler toutes et tous ;
- l'annulation définitive de la réforme assurance chômage ;
- l'ouverture de droits à toutes et tous, en commençant par une prolongation de tous les droits en cours et la suppression des seuils d'accès à la protection sociale.

